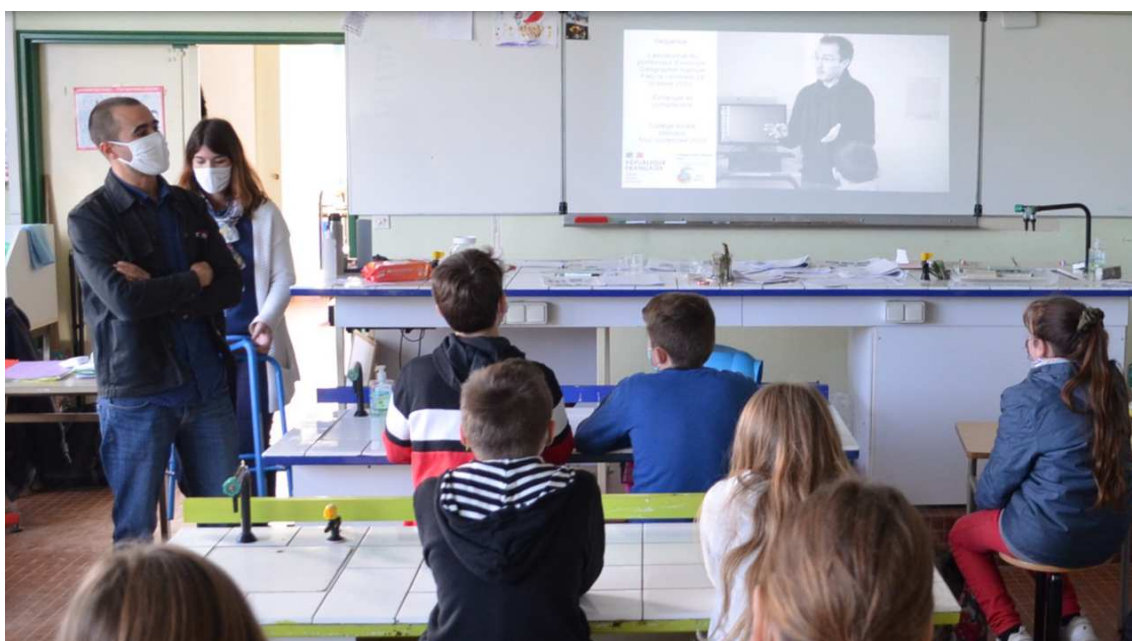


Laïcité, liberté d'expression... Les collégiens de Trun échantent avec leurs professeurs

4-5 minutes

Deux professeurs sont intervenus devant les élèves du collège André-Malraux de Trun (Orne) à la suite de l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine qui a vu la mort de Samuel Paty.



Les professeurs Benjamin Combes et Pauline Guet sont intervenus dans le collège André-Malraux de Trun (Orne) après l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine qui a vu la mort de Samuel Paty. (©Le Journal de l'Orne)

Par [Rédaction JO](#) Publié le 24 Nov 20 à 13:30

Les principes fondamentaux de la **République Française** sont énoncés dans sa devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ceux-

ci ont été rappelés, **vendredi 20 novembre 2020**, aux **élèves** du **collège André-Malraux de Trun (Orne)**, par Benjamin Combes, professeur d'histoire et géographie, et Pauline Guet, professeure de SVT.

C'est en binôme que ces deux enseignants ont échangé sur les valeurs de la République, à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, professeur dans un collège de Conflans-Saint-Honorine (78), vendredi 16 octobre. Objectif : échanger et comprendre.

Qu'est-ce qu'un fait ?

Dans un premier temps, ils ont demandé aux élèves de rappeler les faits : qu'ont-ils entendu, qu'ont-ils retenu ? Puis d'expliquer, selon eux, comment faire la différence entre le réel ou non, entre "ce que je crois avoir entendu" et "ce que je pense avoir retenu".

Ils ont ensuite procédé à une analyse de mots : qu'est-ce qu'un fait, une opinion, un protagoniste ? Qu'est-ce que le terrorisme, l'islamisme, l'extrémiste ? Qui est Mahomet ?

De façon à comprendre ce qui a mené un jeune homme à une conspiration funeste, en s'en prenant à ce professeur qui incarnait les valeurs de la République.

Enseignement de la citoyenneté

Les deux intervenants ont ensuite diffusé un extrait du discours du Président de la République lors de l'hommage au professeur martyr, dans lequel Emmanuel Macron explique, selon lui, pourquoi le terroriste a tué Samuel Paty :

À travers cet assassinat, ce sont l'École dans sa mission d'éducation à la citoyenneté, la liberté de conscience, la laïcité et la liberté d'expression qui sont également attaqués.

Le professeur d'histoire a rappelé sa mission d'enseignement de la citoyenneté, la notion de laïcité, la liberté d'expression, la liberté de conscience et de culte, de croire ou de ne pas croire.

Dans le monde, il existe douze États laïcs, 100 États séculiers ne soutenant ni la religion ni l'irreligion, d'autres ont une religion d'État. En France la séparation de l'église et de l'État date de 1905.

Dans un second temps, les élèves auront une séance avec leur conseiller principal d'éducation (CPE) pour réfléchir sur la citoyenneté et comment la vivre au quotidien, au collège comme en dehors.

Élèves réceptifs

Le collège a fait appel à Benjamin Combes pour accompagner l'équipe pédagogique sur l'enseignement de la liberté d'expression, qui fait partie des programmes, dans ce moment de partage voulu par le ministère de l'Éducation nationale.

Il faut aussi préparer ce genre d'intervention suivant l'âge des élèves et la mixité sociale.

Pour Pauline Guet, cet épisode dramatique n'a pas changé sa façon d'enseigner. Elle reconnaît que, dans la matière qu'elle enseigne, c'est beaucoup plus facile que pour un professeur d'histoire-géographie qui se doit de rappeler la loi, le droit de se moquer de toutes les religions comme des politiques, sans toutefois se moquer des personnes.

Les deux professeurs soulignent, face à des élèves réceptifs et participatifs :

Les caricatures, même choquantes, restent un droit d'expression à mesurer selon le public.

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! https://actu.fr/normandie/trun_61494/laicite-liberte-d-expression-les-collegiens-de-trun-echantent-avec-leurs-professeurs_37663825.html